

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE  
Mairie de PRANLES**

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

[mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr](mailto:mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr)

[www.pranles.fr](http://www.pranles.fr)

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 08h30 à 12h30

Mercredi : de 08h30 à 12h30 et de 13 h30 à 17h30



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 JUILLET 2016

Sur convocation du maire, le conseil municipal s'est réuni le lundi 11 juillet à 20h30.

### Présents :

M Denis CLAIR - MME Françoise LORIVAL – MM Fabrice THIERS – Jean-Paul PAULMIER – MMES Nathalie DHORMES – Murielle BERTHELOT - MM Christophe MONTEUX – Jean-Claude VIDAL

### Excusés :

MME Brigitte CAGNOL, procuration donnée à M Denis CLAIR  
M Fabrice MARTEL, procuration donnée à Murielle BERTHELOT

### Absente excusée :

MME Adeline CROZIER

Secrétaire : M Jean-Claude VIDAL

### ORDRE DU JOUR

\*\*\*\*\*

- ✓ Approbation du compte-rendu du 10 juin 2016
- ✓ Décision modificative N°1 du budget principal
- ✓ Travaux d'alimentation en eau potable – budget eau :
  - renouvellement des conduites Pont de Boyon et le Narsas
    - Point sur les subventions des partenaires financiers
    - Transmission des offres le 25/07/2016
  - Interconnexion entre l'UDI de la Charrière et les UDI de la Pizette, de la Garde et du Serret : point financier
  - travaux en régie sur source le pré avec St Vincent de Durfort
- ✓ Travaux d'investissement – budget principal
  - Lancement de la consultation des entreprises pour travaux voirie
  - Point sur les devis et les travaux en cours
  - Demande de subventions dans le cadre des dégâts d'orages 2016
- ✓ Point sur l'étude menée par le CAUE 07 sur les bâtiments communaux
- ✓ Projet de convention entre la commune et un particulier
- ✓ Questions diverses

## **I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 10 JUIN 2016**

Approuvé à l'unanimité

## **II – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL**

Pour faire face à des dépenses de fournitures pour l'école et pour reverser le produit de la régie de recettes du Biassou, 2000€ sont prélevés sur les Dépenses imprévues de fonctionnement et versés sur le chapitre des Charges à caractère général, et 3973€ (Biassou, qui sera reversé au budget du CCAS) en augmentation de crédits de dépenses et en augmentation de recettes.

Votée à l'unanimité.

## **III- TRAVAUX AEP**

**La transmission des offres** pour le renouvellement des conduites de Boyon au Pont de Branches, et celles alimentant le Narsas, est fixée au 25 juillet.

**Sur l'antenne de Pont de Boyon au Pont de Branche**, des 8815m<sup>3</sup> d'eau passés au compteur de contrôle, 4209m<sup>3</sup> ont été facturés, soit une perte de plus de 50%. D'où l'intérêt d'obtenir les 20% supplémentaire de l'Agence de l'Eau alloués pour la réfection des réseaux fuyards. Avec les 30% de la DETR (décision en septembre) cela porterait les subventions à 80%. Pour autant, dans l'incertitude de l'attribution de la DETR, la commune pourrait compter sur les 15% du Département (non cumulables avec la DETR). Donc, au mieux la commune pourrait obtenir 80% (30 et 20% de l'Agence de l'Eau, plus 30% de la DETR) de subventions, au pire 45% (30% de l'Agence de l'Eau plus 15% du Département).

**Des travaux sur la source du Pré (Font de Fray)** qui appartient à St Vincent de Durfort, seront réalisés en régie sur la première répartition, au niveau du trop-plein. Ce dernier sera refait et doté d'un clapet anti-retour. La charge des frais sera prise à part égale.

## **IV – TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET PRINCIPAL**

### **Voirie :**

La campagne d'enrobé va s'achever dans les jours qui viennent.

Le conseil autorise le lancement de la consultation des entreprises pour les travaux de voirie. Ils concernent les voies communales d'Eyreboune, de Chamarouan, de la Crotte et Très le Serre, du Pré (entre le Pré et les Roches), de Bon Appétit, et de la Pizette.

Voie communale du Moulin de Mandy : une partie de la chaussée s'est effondrée. Une demande de Travaux urgents de voirie-Dégâts d'orage sera sollicitée pour couvrir une partie d'un devis de 4 800€ TTC.

### **Volets roulants de la salle Delon :**

Le devis de l'entreprise Chazalon a été choisi. Il se monte à 3300€ HT.

## **V – ETUDE DU CAUE 07 SUR L'AMENAGEMENT DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Une première restitution des hypothèses d'aménagement a été examinée le 5 juillet. Elle concerne les bâtiments de l'ancienne école du Chef-Lieu (sauf l'appartement qui vient d'être libéré et qui sera visité le 25 juillet), la mairie et la salle Delon, et le hangar municipal. Outre les aménagements des bâtiments et de leurs abords, les liaisons entre eux, et le stationnement ont été évoqués. La priorité devrait être donnée à l'aménagement de la mairie et de la salle Delon.

## **VI – PROJET DE CONVENTION DE JOUISSANCE AVEC UN PARTICULIER**

Un nouveau projet de convention de jouissance d'un terrain appartenant à la commune au hameau de Franchassy a été soumis au conseil qui l'a approuvé. Il se substitue à la convention signée en janvier 2002.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10

Prochain conseil le 2 septembre à 20h30